



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de la Jeunesse

**2023 DJS 75 DDCT DSOL DFPE** Subventions (217.000 euros), conventions et avenants avec 59 associations de jeunesse (5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse dans la capitale. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

S'engager traduit la volonté d'agir, de construire et d'interagir avec les autres. L'engagement concrétise ainsi le rapport que tout·e citoyen et citoyenne entretient avec la société à laquelle il ou elle appartient. Ce désir d'engagement et de participation des jeunes à la vie publique traduit leur envie de prendre part aux décisions, de se sentir utile, d'améliorer les choses, etc. La culture de l'engagement et le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes est une question centrale pour les politiques publiques. Leur permettre de s'impliquer, de participer à des projets, faciliter leurs démarches, lever certains obstacles, mieux connaître et reconnaître la valeur de leurs initiatives contribuent à la construction de citoyens et citoyennes éclairé·e·s et actif·ve·s.

La crise sanitaire inédite de 2020 a engendré des difficultés accrues pour la jeunesse, parisienne notamment. Dans ce contexte, la solidarité et l'engagement occupent une place prépondérante dans l'action de la Ville en direction des jeunes Parisiennes et Parisiens. La jeunesse exprime également un attachement fort à la notion de solidarité, qui s'exprime par une sensibilité croissante pour des formes d'engagement qui aboutissent à des résultats concrets.

L'implication et la participation des jeunes sont des éléments déterminants dans leur parcours de citoyen·ne et dans leur socialisation. En s'engageant, les jeunes acquièrent des compétences, des savoir-faire et des savoir-être qu'ils et elles peuvent valoriser tout au long de leur parcours notamment professionnel.

La Ville de Paris a développé à ce titre des partenariats avec plusieurs associations parisiennes œuvrant dans les champs de l'engagement, de la

participation citoyenne et du renforcement de leur pouvoir d'agir. Ces associations, dans l'exercice de leurs missions, sont des partenaires essentiels de la Ville de Paris au titre des politiques en faveur de la jeunesse.

Ces partenariats sont formalisés dans des conventions pluriannuelles d'objectifs tenant compte des objectifs poursuivis par la collectivité parisienne en matière d'engagement et de citoyenneté. Ces conventions permettent la continuité des actions et la pérennisation des liens noués avec les associations parisiennes, notamment par la Direction de la Jeunesse et des Sports et le réseau d'équipements et de services qu'elle anime sur le territoire (Centres Paris Anim', Espaces Paris Jeunes, Points Information Jeunesse, etc.).

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 46 associations intervenant dans les quartiers des 5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> arrondissements et à 13 associations s'adressant à l'ensemble des jeunes Parisien·ne·s de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes inscrit·e·s, du dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s.

Il est ainsi proposé d'attribuer au :

- à l'association **Nadjastream** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 7 000 euros pour son projet « Festival Les Nuits des Arènes » dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Cet évènement artistique pluridisciplinaire organisé depuis sept ans au jardin des Arènes de Lutèce met en résonance la parole artistique et la parole citoyenne, via une expérience sensible de l'une et de l'autre, en favorisant l'engagement des jeunes dans la cité. Ce projet se donne pour objectif de relier les arts et la société, de former à la gestion de projets culturels des jeunes membres du Collectif des Arènes, de favoriser une réflexion politique autour du thème de la citoyenneté ;

- à l'association **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT)** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Espaces Jeunesse et Citoyenneté » dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. Le projet consiste à la mise en place d'actions de discussions, d'ateliers à vocation de découverte et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, de santé, d'égalité et de discrimination ;

- à l'association **Multikulti Média** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Ateliers Journalisme Emploi Entrepreneuriat Politique de la Ville 2023 Paris 10<sup>ème</sup> », qui consiste à l'animation d'ateliers de journalisme en faveur d'un groupe de jeunes afin de mettre en valeur les actions portées par les associations du 10<sup>ème</sup> arrondissement œuvrant contre les discriminations à travers le sport et l'artistique ;

- à l'association **Speals** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Ensemble 100 différences ». Par une remise en question des représentations négatives, les actions s'appuieront sur des messages de tolérance appelant à dépasser les idées reçues résultant essentiellement de l'ignorance. En partenariat avec les collèges « la Grange aux Belles » et « Seligmann » des jeunes volontaires issus des quartiers « Buisson st louis/Grange aux belles » réaliseront un spot vidéo sur la lutte

contre les stéréotypes et la discrimination qui sera diffusé lors d'un évènement ;

- à l'**Association Internationale de Mobilisation pour l'Égalité (A.I.M.E)** (92000), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Citoyen·ne en chemin, Citoyen·ne de demain » dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. L'objectif du projet est de favoriser l'engagement citoyen en direction des jeunes ayant moins d'opportunités et particulièrement des jeunes issu·e·s des Quartiers Prioritaires de la Ville, et en faire un levier d'insertion socioprofessionnelle à travers les dispositifs du Service Civique, du bénévolat traditionnel, du stage et des chantiers jeunes ;

- à l'association **La Camillienne** (12<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 9 000 euros pour son projet « Accueillir et accompagner les 11-25 ans » qui se décline en deux actions. La première propose tout au long de l'année des actions et des animations pour les jeunes dans lesquelles ils et elles sont parties prenantes. La deuxième action a pour objet de favoriser et de valoriser l'engagement associatif et citoyen des jeunes par le biais de camps de vacances et d'implication dans des événements de quartier ;

- à l'association **13 Pour Tous** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Porte de Choisy BLOG – Décryptage des médias ». L'objectif est de raconter le quotidien de celles et ceux que l'on n'entend pas ou dont la parole est déformée via la création de médias (podcasts, articles en ligne), d'espaces de débat, de parole et d'écoute pour les habitants du quartier. Il a également pour but l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique des jeunes fréquentant ce centre socio-culturel situé sur le quartier de la Place de Vénétie et plus largement le 13<sup>ème</sup> ;

- à l'association **Batik International** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Financement d'un projet pour favoriser l'engagement des jeunes en faveur de l'égalité des genres ». Le projet consiste à organiser et animer des sessions de sensibilisation avec les jeunes pour parler des enjeux de genre et des masculinités et à accompagner les jeunes dans la création de leur propre projet créatif, qu'ils utiliseront comme support pour animer à leur tour des sessions de sensibilisation ;

- à l'association **Deuxième Groupe d'Intervention** (92240), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « L'Atelier de curiosité urbaine – Accompagner des jeunes et des relations parents-enfants » dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement qui vise à faciliter les rencontres et les discussions intergénérationnelles pour une meilleure compréhension des besoins de chacun·e et une meilleure communication. Il s'agit également d'accompagner les enfants et les jeunes du quartier dans des activités positives régulières sportives et culturelles au sein du quartier de l'Amiral Mouchez ;

- à l'association **Compagnie à Force de Rêver** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 2 000 euros pour ses projets « Héritage et transmission : l'éco-citoyenneté en questions. Des jeunes enquêtent » (1 000 euros) et « Le Laboratoire à Théâtre – Jeunes en difficulté et handicapés » (1 000 euros). Le 1er projet, dans un contexte particulièrement anxieux, vise à permettre aux jeunes participant·e·s de s'orienter vers une lutte optimiste et joyeuse

pour la défense de la planète comme héritage le plus important qui nous concerne toutes et tous. Le second projet a pour but de valoriser des enfants et des jeunes en difficulté par la pratique artistique et la création théâtrale et leur faciliter un accès à la culture et à la citoyenneté par le biais des arts de la scène. Il facilite aussi le vivre ensemble, en créant des rencontres et des débats, contribuant ainsi à briser des préjugés et favorise la mixité, la coopération et le lien social. Il permet l'encouragement à l'investissement personnel, à l'assiduité, à l'engagement et à la mise en place de projet de vie ;

- à l'association **Dixlesic and Co** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Ecole de l'Opéra de la Parole – citoyenneté et manifeste au Panthéon ». En collaboration avec le collège François Villon, le lycée EREA et le Panthéon, l'association accompagnera 150 jeunes dans la rédaction d'un manifeste citoyen. Ces lectures et mises en scènes de manifestes seront présentées au sein du Panthéon, lieu de la République ;

- à l'association **Etoile et Compagnie** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Financement d'ateliers théâtre forum pour adolescent·e·s sur les questions d'identité et d'altérité ». L'action consiste à la mise en place d'un projet socio-culturel d'ateliers théâtre forum, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, pour un public d'adolescent·e·s du quartier Politique de la Ville Didot-Vanves, sur les thématiques de la laïcité, la citoyenneté, l'égalité femmes/hommes, les droits et devoirs... ;

- à l'association **Florimont** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Web'Ecrans jeunesse 2023 ». L'action consiste à intervenir dans la durée auprès des enfants, des adolescents et de leurs parents pour informer, démystifier, conseiller avec en perspective une pratique raisonnée et consciente d'Internet et des réseaux sociaux. La démarche est fondée sur des échanges interactifs sur un schéma "avantages, risques et bonnes pratiques" à partir de la parole même de ces publics. Les domaines concernés sont nombreux (données personnelles, vie privée, infox, harcèlement, violence, mauvaises rencontres, radicalisation...), et l'objectif est de promouvoir les valeurs de laïcité, de liberté individuelle et de tolérance ;

- à l'association **Paris Let's Go « PLG »** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son action « Festival multiculturel Les Fousouleys 2.0 ». L'association a eu l'idée d'organiser un festival multiculturel regroupant musique, danse, comédie, ainsi qu'un forum pour renforcer les campagnes de sensibilisation sur les sujets importants qui concernent la jeunesse. Dans ce contexte, elle a pensé à l'organisation d'un forum de sensibilisation et de la prévention suivi d'un festival multiculturel à l'espace vert de la Cité Universitaire dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, le samedi 20 mai 2023 ;

- à l'association **CEFIA – Centre Social des Epinettes Familles Insertion Accueil** (17<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son action « De Portes à Portes ». L'objectif de ce projet est de prévenir les phénomènes de rixes par des actions visant à comprendre, donner la parole et la place aux jeunes dans un espace libre et constructif à travers une web radio et de favoriser les échanges entre jeunes, entre quartiers et entre générations ;

- à l'association **Centre Paroissial d'Initiatives Jeunes Ozaname** (17<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son action « Subvention jeunesse 2023 – Sors de ta bulle – Vie en société et citoyenneté ». Dans ce

projet, l'association développe des actions de sensibilisation autour de la vie en société. Elle développe notamment, avec et pour les jeunes de 13 à 25 ans pouvant rencontrer des difficultés scolaires, sociales ou professionnelles,, des ateliers de réflexions et d'échange autour de la citoyenneté et des réseaux sociaux, des revues de presse, des podcasts et mène des actions citoyennes au sein du quartier. Les jeunes sont par ailleurs impliqué dans la gouvernance du projet déployé par l'association ;

- à l'association **Asterya** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son action «Les jeunes se bougent pour la citoyenneté et l'environnement». L'objectif de ce projet est de susciter l'envie d'agir ou d'appuyer les envies existantes des jeunes de quartiers prioritaires et leur participation à des activités et projets écologiques, solidaires et citoyens valorisants et porteurs de sens pour elles et eux ;

- à l'**Association de Papote et Rabote** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son action «Financement du projet chantier participatif jeunes». Ce projet a pour objectifs de d'une part de faire participer les jeunes à l'amélioration de leur cadre de vie et leur proposer d'être acteurs et actrices de projets d'aménagements ou de fabrication d'équipements en fonction des besoins identifiés ; et d'autre part, de proposer aux jeunes une activité qui les pousse à découvrir de nouvelles disciplines avec un projet concret de fabrication qui leur permettra de travailler et d'exprimer leur imagination, de créer des collaborations, de partager leurs idées et d'avancer en groupe ;

- à l'association **Oasis 18** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Préventions liées au numérique ». Le projet consiste en des temps de sensibilisation afin de mettre l'accent sur le danger des écrans, d'internet, des réseaux sociaux (pornographie, cyber-violence etc.) et sur l'isolement lié à l'utilisation intensive des outils numériques ;

- à l'association **Raptz Rapporteur** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Habitants de tous âges - Reporters des quartiers ». Il vise à mettre en place des actions radiophoniques événementielles et régulières pour favoriser l'éducation aux médias des jeunes. Au travers de la création radiophonique, les jeunes seront amené·e·s à animer des plateaux radio et à réaliser leurs propres contenus radiophoniques sous des formes aussi diverses que des interviews, des reportages, des cartes postales sonores ou des émissions de radio ;

- à l'**Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Radio Télé La Villette : dispositif d'éducation aux médias » qui a pour objectif la mise en œuvre de cycles d'ateliers permettant des temps de sensibilisation thématiques (focus sur les réseaux sociaux, les métiers du secteur culturel, les préjugés et stéréotypes ou encore l'égalité femmes-hommes) et la réalisation de reportages ;

- à l'association **Capacités** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Parole aux jeunes ». Ce projet a émergé dans le contexte des élections présidentielles de 2022 et la montée de discours xénophobes. Il a pour but de donner la parole aux jeunes sur les discriminations (xénophobie, racisme, homophobies), lutter contre le

décrochage scolaire et favoriser l'inclusion (filles/garçons) par le biais de divers ateliers ;

- à l'association **Chaam's** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Le Soleil de Chauffourniers ». L'association organise des après-midis jeux pour créer des moments de détente et de convivialité avec les jeunes par tranche d'âge, des après-midis intergénérationnelles ouvert à tous autour d'un goûter, des soirées ciné-débat pour échanger, débattre autour du film regardé ou de sujet emprunt au débat ainsi qu'une sortie culturelle ;

- à l'association **Collectif Indépendant de la Résidence Tanger (CIRT)** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 500 euros pour son projet « Citoyenneté 2023 – Road Trip Européen des jeunes de Stalingrad Riquet à la découverte culturelle ». Ce projet a pour objectifs de favoriser l'éveil et la découverte culturelle des jeunes en visitant les lieux culturels de 3 capitales européennes, d'avoir une prise de conscience européenne et civique par la comparaison et la mise à distance de nos réalités à la fois semblables et différentes, de lutter contre l'exclusion et les rixes au sein du quartier Riquet Stalingrad et de créer un climat de confiance par le voyage qui permet l'émergence de projets portés par les jeunes par exemple l'organisation de séjours, de sorties culturelles et de loisirs, d'ateliers thématiques ;

- à l'association **Danube Social et Culturel** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Parcours Citoyen ». La perspective du projet Parcours Citoyen, dans un souci d'approfondir l'engagement citoyen, est d'orienter chaque année un minimum de 60 % de jeunes sur le projet de Séjour Solidaire. De fait, au travers de ces projets, les jeunes sont accompagné-es sur une période minimum de deux ans. L'impact social et citoyen de ce projet permet d'offrir aux jeunes le temps nécessaire pour mûrir et pour se questionner sur l'utilité de leur action ;

- à l'association **Ecole des Arts de la Scène – Les Petits Riens** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Enseignement artistique autour des valeurs et principes de la République ». L'association encourage les jeunes à réfléchir sur leur propre citoyenneté, à la construction de leur place dans la société en les faisant se découvrir citoyen·nes engagé·es et solidaires et favorise l'apprentissage et l'assimilation des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, pour mieux s'intégrer, aider à l'intégration de l'Autre et vivre ensemble ;

- à l'association **Jaurès Pantin Petit (J2P)** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Accueil Jeunes 13-30 ans ». L'association entend ainsi poursuivre son accueil jeune pour accompagner et contribuer à l'émergence de projets portés par les jeunes notamment. L'association fait également le constat que les adolescent·es et les jeunes adultes contribuent plus librement et plus efficacement aux projets portés par les associations quand ils et elles s'impliquent dans les instances spécifiques de ces associations. Dans cette perspective, un « Conseil de jeunes » sera mis en place avec les jeunes qui le souhaiteront. Il pourra formuler auprès du Conseil d'administration de l'association des avis et des propositions concernant les jeunes ;

- à l'association **Kapital Jeunesse** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Labo-Cité ». Le Labo-cité est un projet de

programmation d'ateliers ludiques de sensibilisation à des sujets de citoyenneté (égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, droits de l'enfants et droits Humains, etc.) ;

- à l'association **Korhom** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Dynamiques de Territoires » visant à développer la capacité d'engagement citoyen et de pouvoir d'agir des jeunes en dynamisant leur quartier à travers la mise en place d'animations et d'actions sur l'espace public. Il s'agit également de développer le lien social avec une dimension interculturelle et intergénérationnelle ;

- à l'association **Multicouleurs** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Documentaire sur la consommation de résine de cannabis chez les jeunes ». Ce projet a pour objectif de mettre en lumière les conséquences de la consommation de résine de cannabis chez les jeunes, dans le but de les sensibiliser ;

- à l'association **Points of View** (17<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Animation d'ateliers de débat en faveur des 16-25 ans issus des QPV » dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. L'objectif du projet est de sensibiliser les jeunes à la pratique du débat, aux enjeux démocratiques et à la citoyenneté grâce à un accompagnement individualisé dans le cadre d'ateliers, mais aussi de débattre pour leur permettre de développer leur esprit critique et apprendre à s'exprimer avec ;

- à l'association **Silhouette** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Atelier Fais parler ton court ». L'objectif général de l'atelier est la création collective d'une séance de courts métrages thématiques sous forme de ciné-débat. Les jeunes participant·e·s sont acteur·trice·s de l'atelier et seul·e·s décisionnaires sur les questions de contenu artistique et de diffusion. En plus de la sélection de films, les jeunes présentent leur séance, l'animent et créent la bande annonce de l'événement ;

- à l'association **Tendance 19** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Soutien à l'autonomisation des jeunes ». L'objectif de ce projet est de favoriser la mixité culturelle, sociale et de genre et de contribuer au pouvoir d'agir de chacune et chacun en créant des espaces de contribution pour tout·e·s ;

- à l'association **AOCSA / La 20<sup>ème</sup> Chaise** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 4 000 euros pour ses projets « animateur-Médiateur » (1 000 euros) et « Jeunes en mouvement » (3 000 euros). Le premier projet vise à créer des passerelles entre l'animation socioculturelle et la prévention spécialisée afin d'apporter une réponse au décrochage social de certains jeunes. Le second projet a pour objet d'animer un espace dédié à la jeunesse. Trois accueils hebdomadaires dont deux en soirée et un l'après-midi permettent aux jeunes de participer à des ateliers. Un des objectifs de ce projet consiste à apporter une contribution au développement citoyen des jeunes, permettant ainsi un meilleur dialogue entre ces jeunes et les pouvoirs publics et de mettre en place des instances de prévention sous forme de débat, rencontres avec des représentants des pouvoirs publics ou des intervenant·es spécialisé·es ;

- à l'association **Archipelia** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Jeunes comme ressources ». Ce projet permet d'offrir un levier à la mobilisation des jeunes et à l'accompagnement des projets liés à la jeunesse. Des actions à dimension sportive et collective sont menées dans le quartier afin de favoriser une cohésion entre les jeunes qui fréquentent le terrain Luquet ;

- à l'association **Belleville Citoyenne** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « InfoXXBéton : ateliers d'éducation et de création multimédia ». Le projet s'adresse à une cinquantaine de jeunes. Il vise à les sensibiliser aux médias à travers la pratique radiophonique et permet une immersion dans l'univers concret des radios associatives. Il favorise également leur prise de parole dans l'espace public, à structurer leur esprit critique et leur capacité à décrypter une image, un article ou un contenu sonore ;

- à l'**Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion - AEPCR** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 12 000 euros, dont 9 000 euros au titre de la Jeunesse (DJS-SDJ) pour son action « Accompagnement des jeunes à l'accès aux loisirs, à la culture, à la mobilité, à la citoyenneté » et 3 000 euros au titre de la Politique de la ville (DDCT SPV) pour ses actions « Forum de l'orientation » (2 000 euros) et « Inclusion numérique en faveur des familles issues des quartiers populaires – Alphamédia » (1 000 euros).

Valorisés et pleinement acteurs des actions menées, les jeunes, pour la plupart issus·es des quartiers Réunion-Saint Blaise et Python-Duvernois, se positionnent en tant que citoyen·ne·s dans une démarche collective d'insertion ;

- à l'**Association Jeunesse Education (AJE Paris)** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Favoriser l'engagement solidaire et citoyen – Axe 6 ». L'objectif de l'action est d'aider les jeunes à s'intégrer et à participer de façon active à la vie de la cité en les aidant à être acteur·trice·s dans les domaines tels que les activités développées par le Conseil des Jeunes de l'association, la relation avec les institutions, les services publics et toutes les activités propres à la vie de chaque jour ;

- à l'**Association pour l'Unité et le Développement du Mali (AUDM)** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Saint-Blaise Solidaire Climat ». Le projet a pour objectif l'animation d'ateliers de La Fresque du Climat suivis, d'un débriefing pour faire le lien entre nouvelles connaissances et moyens d'actions individuels ou collectifs pour agir en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique ;

- à l'association **Davout Relais** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « J'aime mon quartier - continuité ». Ce projet vise à l'accompagnement d'un collectif de jeunes travaillant sur les questions liées à l'environnement. Il permet de créer une cohésion de groupe et de s'entendre autour d'actions communes, de construire et mettre en œuvre des actions éco-citoyennes, de proposer et animer des actions de sensibilisation au respect de l'environnement à destination des habitants, de lutter contre les tensions inter-quartiers et de promouvoir des sorties visant au développement de l'autonomie, à la mobilité et à l'ouverture sur le monde en lien avec l'écologie ;



- à l'association **Des Cris des Villes** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Raconter la Banane – des outils pour (re)découvrir le quartier Banane-Amandiers-Ménilmontant ». Ce projet fait suite à de nombreuses années d'interventions au sein du quartier Banane-Amandiers-Ménilmontant et à la création de différents supports, notamment sonores, permettant aux habitant·e·s de s'exprimer sur leur quartier et de le (faire) (re)découvrir autrement ;

- à l'association **Dialogos – Créer des liens** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Parler en public - Débats d'idées et orientation professionnelle ». La difficulté majeure des jeunes sans activité ou en insertion professionnelle est d'exprimer leurs idées, oser dire ce qu'ils pensent, exprimer leurs choix devant et contre les autres. Dialogos leur propose des parcours pour expérimenter la participation et l'animation de débats, et pour expérimenter des temps de réflexion sur leur orientation professionnelle ;

- à l'association **Pazapas Belleville** (11<sup>ème</sup>) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « La Perm' Belleville » dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. « La Perm' Belleville » est un lieu très fréquenté par les jeunes du quartier à proximité de la place Alphonse Allais (20<sup>ème</sup>). Outre un accès au droit, la Perm'Belleville propose un accompagnement des jeunes aussi bien dans la réalisation de leurs projets personnels que professionnels, des échanges et des débats intergénérationnels sur des questions citoyennes et sociétales, des projections de documentaires, l'organisation de tournois sportifs et de jeux de société ainsi qu'une aide à la scolarité pour les collégien·ne·s et lycéen·ne·s. ;

- à l'association **Solidarités Jeunesses** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Apprenti Reporter sur un projet de solidarité » dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Ce projet a pour objectif de favoriser l'engagement citoyen et le développement de l'esprit critique en impliquant des jeunes "Apprentis reporters" dans la réalisation et l'animation d'outils de sensibilisation à la mobilité et à l'égalité des genres et de sensibiliser, à l'aide des supports vidéo et photo, à l'accessibilité des jeunes (notamment des filles) à des expériences de mobilité interculturelle et solidaire ;

- à l'Association **Zarts Prod** (11<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 500 euros pour son projet « Z'Ateliers théâtre et sorties hors les murs pour enfants, pré-adolescent·e·s et adolescent·e·s » dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Ce projet consiste à la mise en place d'ateliers autour des thématiques de lutte contre le racisme et les discriminations liées au sexisme, au racisme et à l'homophobie. À travers des exercices d'improvisation proposés pendant les Z'ateliers, les participants perfectionnent, de manière ludique et participative, leur connaissance de l'expression orale/écrite, et développent leur confiance en soi, leur créativité, l'esprit d'équipe et d'écoute et le respect de l'autre. Ces improvisations sont aussi une porte ouverte au dialogue qu'elle stimule, favorisant la déconstruction de préjugés et autres idées reçues ;

- à l'association **Compagnie à l'Affût** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 3 000 euros pour ses projets « Éducation – Le théâtre, outil d'éducation et d'autonomisation pour les jeunes » dans le 13<sup>ème</sup>

arrondissement (2.000 euros) et « Les jeunes font société - Le théâtre forum : outil d'émancipation et de création de lien social » dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement (1 000 euros). Le premier projet est la reconduction d'un atelier de création théâtrale "Les Jeunes Affûtés", lequel bénéficie à une quinzaine de jeunes fonctionnant comme une troupe avec une démarche collective et un partage des tâches. Cette action a pour objectif d'inciter les jeunes à s'interroger sur différents sujets de société, à partager leurs réflexions tout en développant leur pratique artistique. Le deuxième projet consiste à la mise en place d'espaces d'échanges où se confrontent les points de vue sur des problématiques sociétales liées à la jeunesse et à l'engagement. L'objectif est de susciter l'expression et l'interaction chez les jeunes grâce à des mises en situation autour des notions qui constituent le socle du vivre ensemble, de faire émerger une parole vive et de porter le point de vue de la jeunesse autour des questions essentielles comme l'engagement, la citoyenneté, les valeurs et la démocratie ;

- à l'association **Méridio-France** (3<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Le débat des jeunes - Méridio » sur le territoire parisien. Le projet consiste à favoriser le débat et les connaissances incombant à la citoyenneté et permettre un accès à l'information par la mise en place de projets à destination des jeunes (cafés-débats, podcasts historiques et d'analyses géopolitiques, bulletins d'informations hebdomadaires, etc.) ;

- à l'association **Starting-Block** (3<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité par et pour les jeunes parisien·ne·s » sur le territoire parisien. Le projet a pour objectif de favoriser la participation citoyenne et l'engagement des jeunes à travers des actions de sensibilisation des jeunes à des thématiques citoyennes et solidaires et des actions de formations des jeunes engagé·e·s à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité. L'association recherche, au travers d'animations participatives, ludiques et accessibles à toutes et à tous, à accompagner les publics dans la construction de leur esprit critique et dans l'identification de pistes d'actions solidaires et citoyennes afin de favoriser leur engagement ;

- à l'association **Jeune Chambre Economique de Paris (JCEP)** (9<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Demande de subventions actions » sur le territoire parisien. Il s'agit de 4 actions à destinations des jeunes visant à les sensibiliser et les accompagner sur de grands enjeux de citoyenneté investis par l'association : la transition écologique, l'insertion économique, l'isolement des jeunes et l'Union Européenne ;

- à l'**Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Proposer un lieu alternatif au domicile et à l'université aux étudiants résidant dans les QPV ». Le projet a pour objectif de proposer un espace de travail « Chez Phiphi » aux étudiant·es parisien·nes des Quartiers Politique de la Ville, rencontrant des difficultés d'espaces pour étudier dues à la taille de leur logement ou à la cohabitation avec leur famille. Il a également pour but de lutter contre l'isolement des étudiant·es ;

- à l'association **Fair(e) un monde équitable** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Création de la fresque du commerce mondial et diffusion à destination des jeunes de 18-34 ans » sur le territoire parisien. Le projet a pour objectifs de faciliter la réflexion critique des jeunes sur les échanges commerciaux et élaborer des réponses alternatives, leviers d'action, en vue de la transition sociale et écologique et de permettre l'appropriation du sujet par les jeunes en les positionnant comme acteurs clés de l'atelier grâce à une méthode d'animation mobilisant l'intelligence collective : chacun·e trouve sa place et participe au processus ;

- à l'association **Mag Jeunes Gais, lesbiennes Bi et Trans** (11<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 17 000 euros, dont 13 000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) pour le projet « 2023 : Centre d'Accueil pour les jeunes LGBT+ » et 4 000 euros au titre de la lutte contre les inégalités et les discriminations et contre les LGBTQIphobies (DDCT).

Le MAG Jeunes LGBT accueille, accompagne et soutient les jeunes LGBTQI+ afin qu'ils et elles puissent sortir de l'isolement, affirmer leur orientation sexuelle ou identité de genre, pour que chaque jeune puisse se sentir citoyen·ne à part entière et s'épanouir pleinement pour participer activement à la vie de la cité. Elle organise pour cela tout au long de l'année des permanences notamment juridiques et des activités. Dans son nouveau local d'accueil situé 35 rue Quincampoix destiné aux jeunes LGBTQI+, l'association lutte contre les LGBTphobies, le sexisme et le harcèlement scolaire, notamment à travers des interventions dans les établissements scolaires. Elle promeut la visibilité LGBTQI+ auprès du grand public avec l'organisation annuelle de la Nuit des Fiertés ;

- à l'association **Jet d'Encre** (12<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 13 000 euros pour son projet intitulé « Accompagner les jeunes dans la création de médias et valoriser leur liberté d'expression » sur le territoire parisien qui recouvre quatre actions : la 17<sup>ème</sup> édition du festival Espresso qui rassemble chaque année 300 jeunes pour la réalisation d'un numéro de journal en quinze heures, pour cette édition 2023 l'association souhaite inclure une dimension européenne afin d'encourager l'éducation à la citoyenneté européenne ; la formation, l'échanges de pratiques et l'accompagnement des bénévoles et des adhérent·e·s ; la valorisation de la paroles des jeunes engagé·e·s dans les médias et un programme d'accompagnement des jeunes à l'expression et au développement de leurs médias. L'association cherche à soutenir la presse d'initiative jeune afin que ce phénomène original se donne les moyens d'une prise de parole la plus libre et la plus authentique possible ;

- à l'association **Parlement Européen des Jeunes de France** (12<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « 3, 2, 1... Débattiez ! » sur le territoire parisien. Le PEJ-France propose plusieurs formats d'activités de sensibilisation et de débat à destination de jeunes de 16 à 25 ans (5 groupes de débats « Open-Vox » en lycées, Des activités de sensibilisation à destination de lycéens, Des activités de débats étudiantes) ;

- à l'association **Ani International – Agis, Note et Innove** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet intitulé « Appropriation par les jeunes des ressources, pour vivre pleinement leur citoyenneté ». Ce projet vise à la promotion de l'interculturalité et à l'éducation à la citoyenneté. Il a pour objectif de renforcer la compréhension et l'appropriation des institutions publiques et privées, en relation avec la vie

quotidienne pour une meilleure compréhension des droits et des devoirs des citoyen·ne·s ;

- à l'association **Maison des Volontaires** (17<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 29 000 euros pour ses « Projets 2023 Mdv – Lab & Scène », dont 25 000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) et 4 000 euros au titre de la vie associative (DDCT-SECA).

En 2023, la Maison des Volontaires (MDV) continuera le développement et la consolidation des actions qu'elle mène depuis plusieurs années pour garantir aux jeunes parisiennes et parisiens l'égalité d'accès aux programmes d'engagement et offrir à chacun·ne le champ des possibles le plus large. Elle impulse une dynamique de travail en réseau et fait émerger les projets innovants autour du volontariat et démultiplie leur impact. Elle va notamment poursuivre et renforcer la digitalisation de ses outils de sensibilisation ainsi que l'accompagnement et l'information des jeunes et des professionnel·le·s au volontariat via des actions in-situ et hors-les-murs de promotion et de valorisation de la MDV. Elle développe également son « réseau local d'échanges de services » pour les jeunes volontaires en résidence à la Home de la MDV et coproduit des événements de valorisation du volontariat au sein de « La Scène », lieu d'expression et de manifestation ;

- à l'association **Unis-Cité** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 20 000 euros pour son projet « Développement du Service Civique – Mobilisation de la jeunesse parisienne - Renouvellement - DJS » sur le territoire parisien. Le projet de l'association vise à offrir une diversité d'engagement citoyen aux jeunes parisien·ne·s via des missions de Service Civique. En parallèle, Unis-Cité a développé une activité d'accompagnement et d'appui destiné aux structures non marchandes agréées Service Civique ou pas afin de leur permettre un soutien dans la mise en œuvre du dispositif. L'association porte également sur le territoire parisien les programmes « Rêve et Réalise » destiné à l'accompagnement d'innovateurs et d'innovatrices dans le champ social, et « Booster » destiné à lutter contre le décrochage scolaire, en partenariat avec l'Académie de Paris du Ministère de l'Education Nationale et qui sont pérennisés ;

- à l'association **Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF)** (93167), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Activités de scoutisme laïc » sur le territoire parisien. L'association contribue à la formation de la jeunesse par l'animation de groupes de jeunes selon les principes et la pratique du scoutisme. L'objectif principal est de favoriser le développement personnel de chacun et chacune dans un collectif harmonieux et soucieux des enjeux du vivre-ensemble. Elle se déploie sur le territoire parisien au travers des structures locales d'activités et propose des actions régulières de scoutisme et de formation de ses bénévoles. Elle sensibilise également les jeunes (15-30 ans) aux enjeux de société et à la participation citoyenne (budget participatif, conseil de jeunes, etc.) ;

- à l'association **Observatoire des Inégalités** (37000), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Prix Jeunesse pour l'égalité 2023-2024 – 11<sup>ème</sup> édition » sur le territoire parisien. Ce projet est un concours national d'affiches et de vidéos ouvert aux jeunes sur le thème des discriminations et des inégalités. L'objectif du projet est de susciter l'engagement citoyen des jeunes et les impliquer dans la lutte contre les

inégalités, en leur proposant de s'exprimer sur les injustices, les stéréotypes et les discriminations, tout en réfléchissant aux moyens de lutter contre ;

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s et de leur adéquation, avec les contrats jeunesse des 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements ou avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces subventions d'un montant total de 216.500 euros aux 59 associations de jeunesse.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris